

3^e TRIMESTRE
2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°53

Un 3^e trimestre 2022 plutôt favorable, des incertitudes planent toujours



Points de vigilance

Économie régionale toujours dynamique, mais en voie de ralentissement

L'effet rebond des secteurs du tourisme, impactés par la crise sanitaire, commence à s'estomper en région. Si le niveau général d'activité poursuit sa progression, un essoufflement est perceptible. Plusieurs facteurs entrent en jeu : renchérissement du crédit, production d'électricité en baisse, demande extérieure atone, marges qui s'éffritent, consommation des ménages en berne en dépit des mesures de soutien des pouvoirs publics (bouclier tarifaire sur l'énergie, révisions du salaire minimum...) et des accords de revalorisations salariales de branches (hôtels-café-restaurants, santé etc.). Plus largement, le contexte inflationniste pèse de tout son poids sur l'économie régionale, en témoigne la hausse accentuée des défaillances d'entreprises. C'est d'autant plus le cas pour les petites structures (artisans, PME...).

Marchés du travail et de l'emploi : toujours propices, avec des signes de fatigue

L'emploi salarié et les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) poursuivent leur croissance. Le taux de chômage se maintient à son plus bas niveau historique et l'intérim reprend des couleurs, en particulier dans la construction.

La tendance positive se confirme chez les demandeurs d'emploi seniors et de longue durée. Toutefois, un certain nombre de difficultés se font jour : la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans repart à la hausse, baisse des reprises d'emploi et un indicateur conjoncturel de durée au chômage qui se dégrade (ICDC). Pour la première fois en deux ans, le tertiaire non marchand accuse un recul de son emploi salarié.

Alpes-Maritimes : une embellie qui tend à se confirmer

Par la stabilisation de son emploi salarié et la hausse importante de ses déclarations d'embauches, le territoire maralpin consolide sa reprise post-crise sanitaire. La situation sociale continue de s'améliorer, notamment par la chute du nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). La baisse importante sur l'année des retours à l'emploi reste néanmoins un élément à surveiller, de même que la part d'établissements ayant demandé un report de charges toujours débiteurs.

En parallèle des difficultés d'approvisionnement qui persistent, de la fin des remises à la pompe ; le relèvement des tarifs de l'électricité et du gaz à venir début 2023, ainsi que les mouvements sociaux qui se profilent autour des enjeux du pouvoir d'achat et de réforme du système d'assurance retraite auront, dans une certaine mesure, des répercussions sur le fonctionnement de l'économie régionale.



Chiffres clés



1 992 600
emplois salariés



8,2 %
taux de chômage



452 600
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)



4 000
défaillances
d'entreprises*

Évolution

T3 2022 / T2 2022

↗ **+0,3 %**

+0,4 % en France
métropolitaine

Stable

-0,1 pt en France
métropolitaine

↗ **+0,1 %**

Stable en France
métropolitaine

↗ **+8,3 %**

+11,2 % en France
entière

*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

Une activité économique française contrariée

Au 3^e trimestre 2022, l'activité économique a ralenti dans la plupart des pays européens. L'inflation reste élevée, malgré un repli fin 2022 lié au recul des prix de marché de l'énergie. Les difficultés de production dans certains secteurs, le renchérissement du crédit et le manque de dynamisme de la demande mondiale pourraient contraindre l'activité économique début 2023.

Le PIB français se modère au 3^e trimestre 2022 (+0,2%, après +0,5%). L'activité dans les *Services* n'a en effet plus

bénéficié des effets de rattrapage ayant porté son rebond au trimestre précédent, tandis que dans l'*Industrie*, la production d'électricité a continué de baisser. L'emploi a néanmoins conservé son dynamisme du premier semestre, porté par l'essor de l'apprentissage. Malgré les mesures de soutien aux revenus des ménages, leur consommation demeure atone, dans un contexte où l'inflation s'élève au 2^e semestre 2022 autour de +6% sur un an.

Une activité régionale fragile

L'économie régionale maintient son rythme de progression

Selon la Banque de France, l'activité des **services marchands** a connu une légère progression des facturations en décembre 2022. Si le renchérissement des prix apparaît plus modéré, les incertitudes liées aux marges demeurent un sujet de préoccupation (revalorisations salariales de branches par exemple). Une tendance d'activité similaire est anticipée par les dirigeants pour janvier 2023.

Dans l'**industrie**, la production a progressé. La tension sur les prix des matières et notamment sur les énergies aura un impact non négligeable sur les marges. Les carnets de commandes s'établissent à des niveaux satisfaisants et les stocks sont à l'équilibre. Une nouvelle hausse d'activité est attendue pour le mois prochain.

Dans la **construction**, l'activité tant dans le *Bâtiment* que dans les *Travaux publics* s'inscrit dans une dynamique positive. Si, les carnets de commandes sont toujours corrects pour le *Bâtiment*, la visibilité dans les *Travaux Publics* représente encore un motif d'inquiétude. Les perspectives sont plutôt orientées à la stabilité pour la période à venir.

Des reports de cotisations moins nombreux

Au 29 décembre 2022, plus de 180100 établissements ayant demandé un report de leurs charges depuis le début de la crise, restent débiteurs. Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles.

Les situations départementales sont proches de la moyenne régionale (23% d'établissements toujours débiteurs) : Hautes-



L'ensemble des secteurs profitent de la croissance économique

180100 établissements ayant demandé un report de cotisations restent débiteurs

Alpes (21%), Alpes-de-Haute-Provence (22%), Bouches-du-Rhône (22%), Var (23%), Vaucluse (24%) et Alpes-Maritimes (25%).

Les reports de cotisations sont variables selon les secteurs d'activité. Ils sont les moins nombreux pour la *Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* et les *Activités de santé humaine et action sociale* (7% des établissements sont débiteurs pour chacun d'eux). À l'opposé se trouvent les secteurs de l'*Agriculture, sylviculture et pêche* (31%), *Construction* (31%), *Hébergements et restauration* (31%), *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* (30%).

Une accélération des défaillances d'entreprises

Le nombre de défaillances continue d'augmenter au 3^e trimestre 2022 (+8,3% sur 12 mois par rapport au trimestre précédent). Depuis le point bas de fin 2021 (3200 défaillances sur 12 mois glissants), les défaillances ont accéléré (+25,3%). En septembre 2022, 4000 défaillances d'entreprises sont comptabilisées, un niveau toutefois toujours bien inférieur à celui d'avant-crise (5200 défaillances soit 38% en dessous du niveau de 2019).

Ce rebond des défaillances peut s'expliquer par la fin des mesures de soutien public aux entreprises pendant la crise sanitaire : prêts garantis par l'État (PGE), fonds de solidarité, activité partielle. Celles-ci ont notamment permis à certaines entreprises de maintenir leur activité. Le nombre de défaillances atteignait un niveau historiquement bas. Un rattrapage progressif des défaillances a désormais lieu. Le ralentissement économique global et les coûts de production en hausse pourraient également entraîner des défaillances supplémentaires.

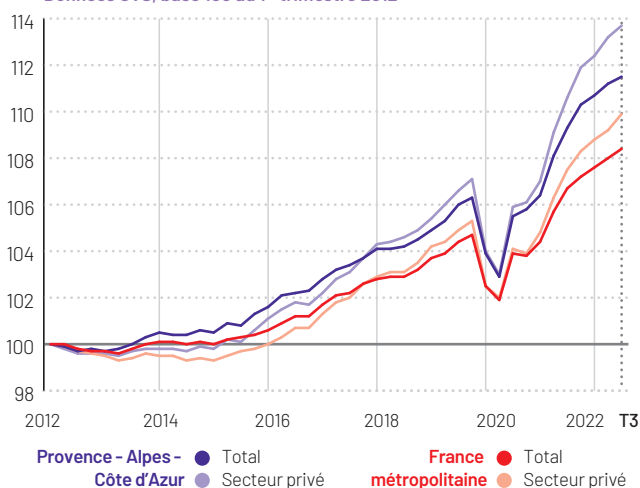
L'emploi décélère

Une hausse timide de l'emploi salarié

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, la croissance de l'emploi salarié s'établit à +0,3% au 3^e trimestre (+5000 emplois), après +0,5% au trimestre précédent, contrariée par celle du secteur public qui se contracte. Dans le même temps, le secteur privé continue de progresser, à des rythmes proches de ceux des deux premiers trimestres de l'année (+0,5%, après +0,6%). Après un premier semestre en repli, l'intérim repart à la hausse et contribue pour un quart à la croissance de l'emploi (+2,3%, soit +1 300 salariés, après -1,9%). Ainsi, fin septembre 2022, la région compte 1992 600 salariés : +2,0% sur un an (soit +39 700 emplois) et +4,9% au-dessus du niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019 (soit +93 700).

Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



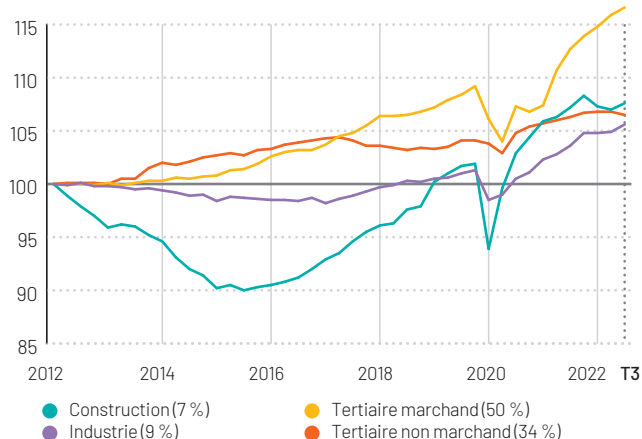
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

Dans le **tertiaire marchand**, la croissance de l'emploi salarié (intérim compris) est très soutenue. Au 3^e trimestre 2022, elle s'atténue néanmoins, passant de +1,0% à +0,6% (soit +5800 salariés). Le ralentissement concerne surtout les sous-secteurs les plus dynamiques au cours des trimestres précédents : l'*Hébergement-restauration* (+0,6%, après +3,2%), l'*Information-communication* (+0,8%, après +2,7%) et les *Services aux ménages* (+0,7%, après +1,6%). La décélération est moins marquée dans les *Services aux entreprises* (+0,5%, après +0,8%). À l'inverse, la croissance accélère dans les sous-secteurs qui étaient les plus contraints : le *Commerce* (+0,4%, après +0,2%), les *Transports et entreposage* (+0,8%, après une stabilité) et les *Activités financières et d'assurance* (+0,8%, après +0,5%). Elle redevient positive dans les *Activités immobilières* (+0,4%, après -0,7%). Au total, le tertiaire marchand s'élève de +3,5% sur un an et continue de séloigner de son niveau d'avant-crise (+6,8% par rapport à fin 2019).

Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi (intérim compris) recule pour la première fois en deux ans : -0,3% (soit -2 000 salariés), après deux trimestres de quasi-stabilité. Sur un an, il progresse de +0,2% (+2,3% en comparaison avec le niveau d'avant-crise).

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données arrondies, provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Dans l'**industrie**, les effectifs (intérim compris) rebondissent : +0,7% (soit +1 300 salariés), après deux trimestres stables. À l'exception de l'*Industrie agro-alimentaire* (-0,4%, après +0,4%), tous les sous-secteurs créent des emplois. Le rythme est si vif dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines* (+2,2%, après une stabilité) que le sous-secteur passe pour la première fois au-dessus de son niveau observé fin 2019. La croissance est également très soutenue dans le *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* (+1,5%, après -0,3%) et la *Fabrication de matériels de transport* (+1,5%, après +0,8%). L'industrie progresse ainsi de +1,9% sur un an et dépasse de +4,3% son niveau de fin 2019.

Enfin dans la **construction**, l'emploi (intérim compris) repart à la hausse après deux trimestres de recul : +0,5% (soit +680 salariés), après -0,3% mi-2022 et -0,9% en début d'année. Cette croissance s'explique uniquement par les créations d'emplois intérimaires (+7,5%, soit +940 salariés), alors que l'emploi hors intérim se contracte (-0,2%, soit -250 salariés). Le taux de recours à l'intérim progresse ainsi de +0,7 point et s'élève à 10,3% dans ce secteur. Si l'emploi salarié progresse faiblement dans la construction sur un an (+0,3%), il demeure très au-dessus de son niveau pré-Covid (+5,5%).

Au sein des **départements** de la région, les évolutions sont contrastées. La croissance de l'emploi salarié accélère dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,3%, après +0,1%) et progresse au même rythme qu'au trimestre précédent dans le Var (+0,3%) et les Bouches-du-Rhône (+0,5%). Dans les Alpes-Maritimes, elle se stabilise après avoir fortement augmenté mi-2022 (+1,0%). À l'inverse, elle se replie dans les Hautes-Alpes (-0,2%, comme au 2^e trimestre) et le Vaucluse (-0,2%, après +0,1%). Tous les départements se situent bien au-dessus de leur niveau d'avant-crise : de +2,4% dans les Hautes-Alpes à +5,8% dans les Bouches-du-Rhône.

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié progresse légèrement plus vite qu'au niveau régional au 3^e trimestre 2022 (+0,4%, après +0,3%), soutenu par l'emploi privé (+0,6%, après +0,4%), tandis que les effectifs reculent dans le secteur public (-0,3%, après une stabilité). L'intérim rebondit également après deux trimestres de baisse (+1,9%, après -2,3%). Au total, l'emploi salarié national progresse de +1,6% sur un an et se situe à +3,5% au-dessus de son niveau de fin 2019.



Des déclarations d'embauches qui poursuivent leur croissance

Au 3^e trimestre 2022, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) progressent par rapport au 3^e trimestre 2021 (+8 %) malgré un contexte économique tendu. Seuls les CDD d'une durée de plus d'un mois diminuent (-2 %) avec la perte de plus de 2500 DPAE. Avec plus de 44 200 embauches supplémentaires, les CDD d'un mois ou moins augmentent de +11 % pour atteindre un total de près de 429 400 DPAE. Ils pèsent pour 64 % des déclarations du 3^e trimestre 2022. Dans une moindre mesure, les CDI sont en hausse de +5 % (soit plus de 5 260 DPAE supplémentaires). Les *Hôtels, cafés et restaurants* sont les plus dynamiques (+12 %), seules les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent un recul de leurs embauches pour ce secteur (-1,8 %). Suivis par les *Services* (+9 %) et *l'Industrie* (+2 %). La *Construction* et le *Commerce* sont les seuls à observer une diminution de leurs embauches (respectivement -6 et -3 %).

L'industrie et la construction reprennent des couleurs ce trimestre

Le recul du tertiaire non marchand pénalise l'emploi salarié

+8 % de DPAE sur un an

Les embauches reculent uniquement dans les établissements de moins de 10 salariés (-5 %). Les établissements de 250 salariés et plus sont les plus dynamiques (+19 %), suivis par les établissements de 50 à 249 salariés et ceux de 10 à 49 salariés (+10 % chacun).

L'augmentation des DPAE profite particulièrement au département des Alpes-Maritimes, où les embauches augmentent de plus de +18 %. Cette progression est portée à la fois par le secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* (+25 %) mais aussi par celui des *Services* (+19 %), qui représentent respectivement 30 % et 57 % des DPAE du département. Seul le Vaucluse régresse (-2,6 % des DPAE en annuel). L'évolution des embauches dans les

Hôtels, cafés et restaurants (+13 %) et *l'Industrie* pour ce département (+4 %) ne permet pas de compenser les baisses observées dans les *Activités immobilières* (-69 %) et la *Construction* (-15 %).

Quelques nuages sur le marché du travail

Un taux de chômage stable, historiquement bas

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, pour le troisième trimestre consécutif, le taux de chômage localisé est stable. Il se maintient à 8,2 % de la population active au 3^e trimestre 2022, son niveau le plus bas depuis qu'il est mesuré au niveau régional. C'est -1,1 point de moins qu'avant la crise sanitaire et -0,7 point de moins sur un an.

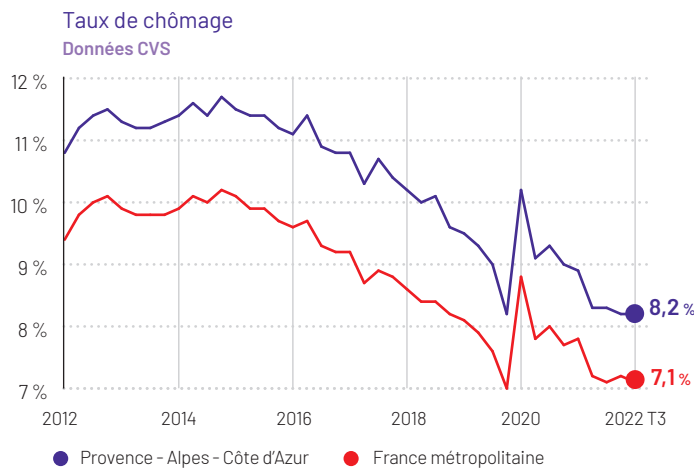
Dans les départements de la région, le taux de chômage varie peu au 3^e trimestre 2022 : -0,1 point dans les Bouches-du-Rhône (8,7 %), +0,1 point dans les Hautes-Alpes (6,9 %) et le Vaucluse (9,6 %), +0,2 point dans le Var (7,6 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (8,5 %) et stabilité dans les Alpes-Maritimes (7,4 %).

En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage au sens du BIT se caractérise par sa stabilité depuis le début de l'année et s'établit à 7,1 % de la population active au 3^e trimestre (-0,1 point). Il est inférieur de -0,8 point à son niveau d'avant-crise et de -0,7 point sur un an.

Avertissement : au 2^e trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.

Léger rebond de la demande d'emploi, plus marqué chez les jeunes et les inscrits depuis moins d'un an

Au 3^e trimestre 2022, la région compte en moyenne 452 600 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre repart légèrement à la hausse après cinq trimestres de recul (+0,1 %, après -2,1 %). Sur un an, la baisse s'atténue (-7,4 %, après -9,8 %).

L'augmentation trimestrielle concerne autant les hommes (+0,2 %, après -2,1 %) que les femmes (+0,1 %, après -2,2 %).

Pour la première fois depuis deux ans, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans renoue avec la hausse ce trimestre : +1,0 %, après -1,9 %. Celle des 50 ans ou plus continue de décroître, mais de manière moins rapide (-0,5 %, après -1,7 %). La baisse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se fait à un rythme plus contenu au 3^e trimestre 2022 (-2,5 %, après -5,0 %). Ils représentent ainsi 43,7 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (-1,2 point sur un trimestre), son étiage le plus bas depuis fin 2017. À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an progresse beaucoup plus vivement (+2,3 %, après +0,4 %).

La demande d'emploi repart à la hausse dans tous les départements de la région ce trimestre, sauf dans les



Hautes-Alpes (-1,1%, après -0,6%) et les Alpes-Maritimes (-0,5%, après -1,9%). L'augmentation est très modérée dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%, après -1,8%) et un peu plus prononcée dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,4%, après -2,6%), le Var (+0,5%, après -3,1%) et le Vaucluse (+0,7%, après -2,3%).

Nouvelle baisse des retours à l'emploi

Au cours du 3^e trimestre 2022, plus de 92 700 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une diminution de -10,6% par rapport au 3^e trimestre 2021. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 380 700 retours à l'emploi (-0,5% par rapport à 2021). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -8,2%.

L'ensemble des départements connaît une baisse annuelle du volume des reprises d'emploi, les Alpes-Maritimes constatent la plus forte baisse annuelle du volume des reprises d'emploi (-16,1%), suivent les Hautes-Alpes (-10,3%), le Var (-9,7%), le Vaucluse (-8,8%), les Bouches-du-Rhône (-8,8%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-6,4%).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade fortement

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 3^e trimestre 2022, un demandeur d'emploi en région resterait, en moyenne, inscrit plus de dix mois et une semaine consécutivement (312 jours) sur les listes de Pôle emploi. L'ICDC se détériore au 3^e trimestre 2022 (+39 jours) pour l'ensemble des populations. Les hommes de moins de 25 ans ont l'ICDC qui se

Taux de chômage au plus bas à 8,2%, stable sur le trimestre

La demande d'emploi des jeunes repart à la hausse

92 700 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre

dégrade le moins (+22 jours), à l'opposé des hommes de 25 à 49 ans qui ont l'indicateur qui augmente le plus (+42 jours) en trois mois.

Au cours de ce trimestre, les ICDC des secteurs « Installation - maintenance » (296 jours), « Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (286 jours) et « Communication, média et multimédia » (314 jours) observent chacun une hausse d'environ un mois (30 à 31 jours). Les secteurs « Banque, assurance, immobilier » (351 jours) et « Arts, façonnage d'ouvrages d'art » (254 jours) observent des dégradations de leurs indicateurs plus importantes (environ deux mois).

En rythme annuel, l'ICDC régional se détériore de près de deux semaines (+13 jours).

À l'exception de l'ICDC des Hautes-Alpes (329 jours) qui croît d'une semaine seulement, ceux des autres départements se dégradent de plus d'un mois. La plus forte détérioration est constatée dans les Alpes-de-Haute-Provence (370 jours) avec une augmentation de plus d'un mois et trois semaines en un trimestre. Les Bouches-du-Rhône (323 jours) et les Alpes-Maritimes (290 jours) observent chacun une hausse d'environ un mois et deux semaines ; ceux du Var (291 jours) et du Vaucluse (335 jours), augmentent aussi mais à un niveau moindre (environ un mois et une semaine).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

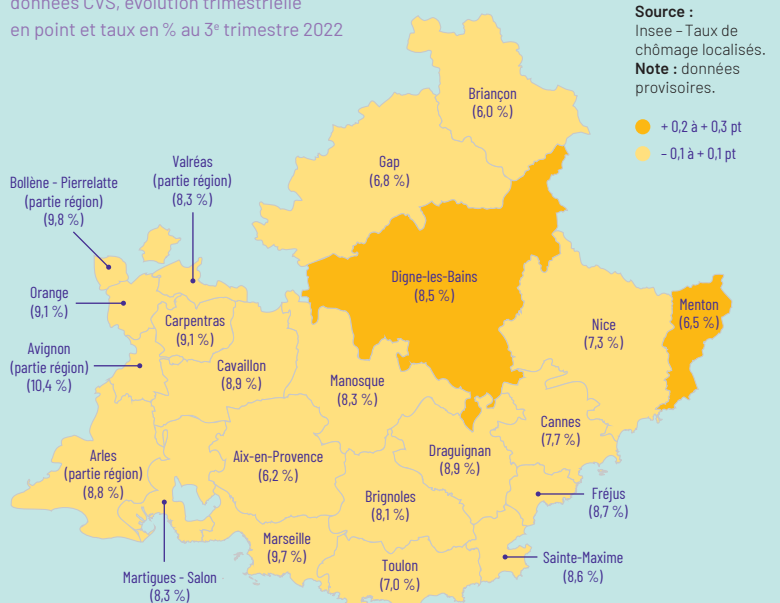
Zoom sur le marché du travail territorialisé

Légère hausse du taux de chômage dans les zones d'emploi de Digne-les-Bains et de Menton

À un niveau géographique plus fin, le taux de chômage est quasi-stable (entre -0,1 et +0,1 point) dans la plupart des zones d'emploi de la région. Il augmente légèrement dans celles de Digne-les-Bains (8,5%, +0,2 point) et de Menton (6,5%, +0,3 point).

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 2^e et le 3^e trimestre 2022

données CVS, évolution trimestrielle
en point et taux en % au 3^e trimestre 2022



Source :
Insee - Taux de chômage localisés.
Note : données provisoires.

● + 0,2 à + 0,3 pt
● - 0,1 à + 0,1 pt

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,2% (stable)
France métropolitaine : 7,1% (-0,1 pt)

Indicateurs complémentaires

Le nombre de bénéficiaires du RSA continue de baisser

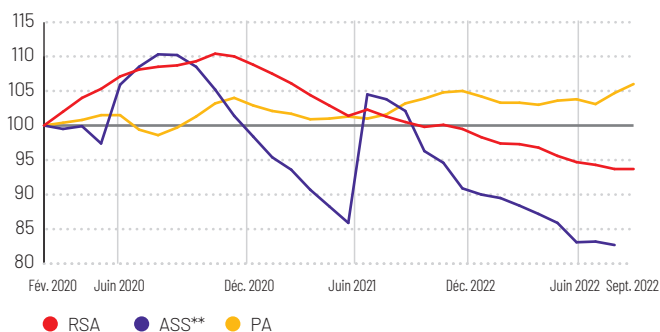
En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** poursuit sa baisse amorcée fin 2021 et s'établit à 150 100, un niveau inférieur de -6,3 % à celui d'avant-crise. Sur un an, le recul s'élève à -6,7 % (soit 10 800 foyers bénéficiaires en moins, après -6,5 % à la fin du 2^e trimestre 2022). Toujours plus prononcé qu'en France métropolitaine (-3,6 %), il concerne tous les départements de la région, particulièrement les Alpes-Maritimes (-14,5 %) et le Vaucluse (-9,5 %).

Mi-2021, l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** dès juillet. Depuis, les effectifs ne cessent de diminuer. Fin août 2022, la baisse annuelle est ainsi très marquée (-20,3 % soit -5 900 personnes, après -3,3 % à la fin du 2^e trimestre 2022). Ce repli, observé dans tous les départements, est un peu moins rapide au niveau national (-18,9 %).

Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** poursuit sa hausse (+2,7 %, après +2,5 %) et s'établit à 386 000. Les augmentations sont les plus fortes

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
 ** Données à fin août
 Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees
 Note : données provisoires

dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (respectivement +4,6 %, et +4,1 %). Au niveau national, la progression est plus élevée qu'au niveau régional (+3,2 %).

Une légère croissance annuelle des embauches au mois de novembre

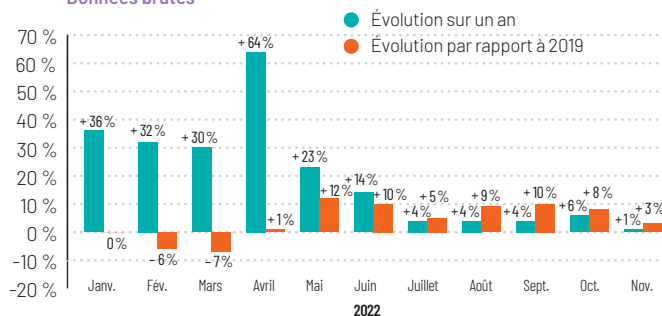
En novembre 2022, plus de 160 900 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en région, en hausse de +1 % sur un an. Les contrats en CDD d'un mois ou moins sont dynamiques (+5 %) à l'inverse des CDD de plus d'un mois (-12 %) et des CDI (-3 %).

Sur un an, seuls les secteurs *Hôtels, cafés et restaurants* (+7 %) et les *Services* (+4 %) sont dynamiques. Les DPAE du *Commerce* (-21 %), de la *Construction* (-8 %) et de l'*Industrie* (-1 %) sont en recul.

Seuls les établissements de moins de 10 salariés subissent une diminution de leurs embauches sur un an (-10 %). À l'opposé, les embauches sont au beau fixe pour les établissements de 250 salariés et plus (+7 %), de 10 à 49 salariés (+4 %) et ceux de 50 à 249 salariés (+3 %).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes



Source : Urssaf, Acof - DPAE.

En novembre 2022, les Alpes-Maritimes se distinguent de nouveau par la croissance annuelle de leurs embauches (+10 %), suivies de loin par les Hautes-Alpes (+5 %) et le Var (+2 %). Les départements du Vaucluse (-14 %), des Alpes-de-Haute-Provence (-7 %) et des Bouches-du-Rhône (-1 %) présentent une décroissance de leurs DPAE.

Au 4^e trimestre, la dynamique des offres d'emploi déposées à Pôle emploi se grippe

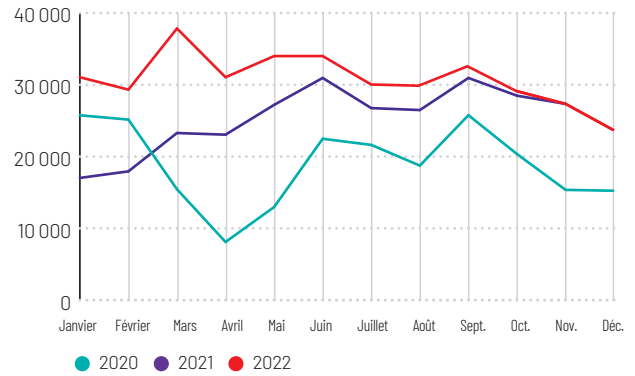
L'offre d'emploi sur le dernier trimestre a augmenté dans la majorité des départements de la région (comme en France métropolitaine). Ces évolutions sont plus prononcées pour le Vaucluse et les Alpes-Maritimes. À l'inverse, les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône connaissent un recul des propositions d'embauches sur un an.

La majorité des grands secteurs d'activité (NA17) observent une hausse de leurs offres d'emploi : *Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien* et des *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale*. Celle-ci compense le recul de secteurs au poids important en région : *Hébergement - restauration* et *Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles*.

À un niveau plus fin, les sous-secteurs des *Aides à domicile* et des *Activités des agences de travail temporaire* enregistrent toujours de fortes augmentations du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi. La majorité des branches de la restauration voit son offre d'emploi se dégrader.

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes



Source : Pôle emploi - STMAT Offres.

Le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi augmente une nouvelle fois pour la plupart des grands domaines de métiers, au cours des quatre derniers mois, notamment pour ceux du *Transport et logistique*, de *l'Installation et maintenance*, de *l'Agriculture*, de *l'Industrie et du Spectacle*. En revanche, les métiers de *l'Hôtellerie-restauration*, *tourisme, loisirs*, du *Commerce, vente et grande distribution* et du *Support à l'entreprise* sont en recul.

À télécharger



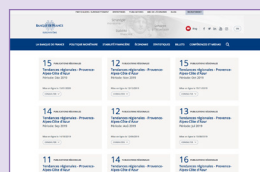
► Insee conjuncture
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Janvier 2023



► La note de conjuncture de la Drees
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Janvier 2023



► Statistiques et indicateurs
Pôle emploi, janvier 2023



► La conjuncture en
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Banque de France, janvier 2023



► Stat'UR Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Urssaf, janvier 2023

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Coralie Givovich
Fabien Miroso

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 26 janvier 2023

